

Proposition présentée par les députés :
MM. Eric Stauffer, Olivier Sauty et Henry Rappaz

Date de dépôt : 24 août 2009

Proposition de motion

Le MCG exige que le fils Kadhafi soit « persona non grata » à Genève !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les derniers événements de la crise diplomatique entre la Libye et la Suisse;
- la déclaration du président de la Confédération en Libye;
- que M. Hannibal Kadhafi a agi en violation des dispositions pénales suisses;
- qu'il a été interpellé par les forces de l'ordre à juste titre;
- que son père M. Muammar Kadhafi, guide suprême à vie de la Libye (dictateur), a cru opportun de prendre en otage des ressortissants suisses et de prendre des mesures de rétorsion économique contre le peuple suisse;
- que M. Hannibal Kadhafi a déclaré à la presse que, s'il était en possession de la bombe atomique, il atomiserait Genève et la Suisse;
- que ces menaces et les actions de la Libye contre la Confédération helvétique pourraient être assimilées à une incitation à de graves actes terroristes à l'encontre de Genève et de la Confédération suisse ;
- que ces menaces sont à prendre au sérieux, la Libye s'étant déjà distinguée dans des attentats terroristes.

invite le Conseil d'Etat

- à édicter des mesures d'éloignement contre Hannibal Kadhafi, en le déclarant persona non grata sur le territoire de la République et canton de Genève pour une durée indéterminée;
- à requérir l'autorité fédérale pour que M. Hannibal Kadhafi soit considéré persona non grata sur l'entier du territoire de la Confédération helvétique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Au moment où le président de la Confédération déshonore notre Etat de droit, en cautionnant la prise d'otages suisses en Libye, Genève ne peut s'associer à cette action déshonorante pour notre pays et notre démocratie millénaire.

La lâcheté du Conseil fédéral doit être contre-balancée par la fermeté de la République et canton de Genève, qui doit revendiquer nos valeurs démocratiques et le nécessaire courage de notre pays.

Rappelons que le pauvre peuple libyen est opprimé par un régime tyrannique dirigé par une famille prête à tout. Le régime est impliqué dans plusieurs actions de terrorisme et de déstabilisation internationale, avec de très nombreux morts, d'innocentes victimes, qui ont payé très cher la monstruosité de ce système. Nous ne devons pas cautionner ce régime odieux et prêt à tout, surtout pas en faisant preuve de faiblesse à son égard, ce qui est la principale faute de Hans-Rudolf Merz et Micheline Calmy-Rey.

La police est intervenue à juste raison contre M. Hannibal Kadhafi, comme elle aurait agi contre n'importe quel citoyen suisse qui aurait séquestré et frappé d'autres citoyens. Rappelons que les domestiques d'Hannibal Kadhafi se sont plaints de maltraitance. C'est l'honneur de Genève de défendre les victimes! A fortiori que c'est à Genève que la convention des droits de l'homme a été scellée !

Non content d'avoir eu cette attitude à Genève et dans d'autres ville, M. Hannibal Kadhafi a lancé la menace, par voie de presse, de détruire notre pays, ce qui est intolérable.

Le MCG ne peut supporter cette attitude venant du fils d'un dictateur. Il est temps de lui montrer notre fermeté et de lui faire comprendre que certaines choses ne se négocient et ne s'achètent pas.

L'attitude de nos autorités, une fois de plus, fait preuve d'une faiblesse insupportable, dont profitent les ennemis de Genève et de la Suisse.

Il est temps et grand temps de faire comprendre au fils Kadhafi et à son père qu'on ne peut pas faire n'importe quoi à Genève.

Raisons pour lesquelles d'une seule voie le parlement doit démontrer sa fermeté à l'égard de ceux qui ne respectent pas le pays dans lequel ils ont été invité.